



MI
Mission Interdisciplinarité

APPEL A PROJETS PEPS interdisciplinaire 2014
Projet Exploratoire Premier Soutien
Décision, indicateurs et politiques publiques (DIPP)

Le CNRS lance un appel à projets PEPS (projets exploratoires premier soutien) sur le thème **Décision, indicateurs et politiques publiques (DIPP)**.

Dans un contexte d'enjeux urgents de mise en œuvre de politiques publiques – protection des humains et de l'environnement, risques sanitaires dans une économie mondialisée, changement climatique, gestion des ressources naturelles – et d'emprise croissante de l'expertise scientifique sur les choix publics, aux différents niveaux de la prise de décision, dans le choix des indicateurs et dans l'élaboration des rapports, le rôle des politiques publiques, leur conception, leur mise en œuvre et leur évaluation, se révèle une question fondamentale pour la science, au-delà des problématiques classiques de la science politique.

La demande d'intervention de la puissance publique croît alors que la légitimité de ses actions n'a plus les mêmes fondements (délégation de pouvoirs par l'élection, autorité morale...) et se heurte aux limites des systèmes représentatifs des pays développés, déconnectés des logiques intégratives et des nouvelles exigences démocratiques.

Les analyses purement rationalistes des processus qui conduisent de la science à la décision et l'action (raisonnement, cognition, procédures de choix publics, théorie des jeux, choix rationnel...) font face aux limites de la connaissance (*known unknowns/unknown unknowns*), aux constructions de l'ignorance, aux difficultés de la prise de décision en contexte d'incertitude radicale et de controverses.

Les décisions et la délibération publiques sont confrontées à de nouveaux critères : bien commun, utilité sociale et environnementale, responsabilité. Elles doivent intégrer et reconnaître la compétence des citoyens : la démocratie se définissant comme gouvernement de la participation égale de tous, sans distinction relative à leur détention de connaissances dans les domaines qui font l'objet des décisions collectivement prises. Elles doivent prendre en compte le développement depuis des décennies de dispositifs de consultation multiples et concurrents, s'efforçant d'inclure, dans l'élaboration de critères pertinents et rénovés, des responsables publics, des experts scientifiques, des citoyens-ordinaires...

L'aide à la décision dans la construction et l'évaluation des politiques publiques ne peut donc plus avoir recours à une expertise purement technique ni à des outils d'analyse qui ont montré leur inadéquation aux contextes où les impératifs épistémiques, éthiques et politiques deviennent forts.

Le PEPS **DIPP** veut explorer les nouvelles méthodes et terrains de transformation des formes et modalités de la décision publique : construction de sens et d'inclusion à partir de l'analyse de *big data* mais aussi à partir de l'apprentissage de valeurs ; pragmatique de la décision (*Policy Analytics*) comme activité d'exploration des données par la construction d'indicateurs de formats variés et de modèles d'aide à la décision ; dépassement du management « intelligent » ou de la politique « fondée sur les preuves » (paradigme de l'*evidence-based policy making*).

La visée de l'appel à projet **DIPP** est de susciter sur les différents terrains concernés par les décisions et politiques publiques, qui recoupent les défis ou PEPS de la MI (ressources, énergie, risques, environnement, genre, innovations thérapeutiques...), des recherches interdisciplinaires :

- sur les exigences de pertinence et de légitimité des processus de décision dans le domaine des politiques publiques ; sur les méthodes de compréhension, structuration et formulation des problèmes ;
- sur la construction des politiques publiques : participation des parties prenantes, construction d'argumentaires publics robustes, construction de relations de confiance entre producteurs de données et usagers, rapports entre expertise et citoyenneté ; flexibilité par rapport aux incertitudes structurelles de l'action publique ;
- sur de nouveaux outils efficaces face à la quantité et qualité d'information disponible ; pertinence, agrégation de valeurs et d'opinions, interprétation et expression des données, avancées vers des usages plus « transparents » et visuels des données ;
- sur les notions, méthodes et champs scientifiques mobilisables (*big data*, réseaux sociaux, *crowdsourcing*, design des processus de décision et de la participation, mesures et indicateurs, interprétation des signaux faibles et systèmes d'alertes, etc.) ;
- sur l'élaboration de nouveaux indicateurs à composante sociale, éthique ou environnementale (fusion d'information, cycle de vie, construction de légitimité des indicateurs) ; sur la construction de nouveaux outils participatifs de décision pour les politiques publiques.

Les projets de recherche réuniront des chercheurs et enseignants-chercheurs d'au moins deux disciplines. Le programme de recherche doit être centré autour d'un projet original.

Le porteur du projet devra appartenir à une unité de recherche qui relève du CNRS (UMR...) ou à une équipe universitaire labellisée; il sera le responsable scientifique et financier du projet car les crédits seront intégralement versés à son unité de rattachement; leur consommation devra respecter la contrainte annuelle de dépense des crédits d'Etat, aucune dérogation ne pourra être accordée. Les dépenses de personnel (CDD, post doc..) **ne sont pas éligibles**. Les indemnités (gratification) des stagiaires Master seront possibles.

Les projets sélectionnés recevront un financement d'un an à l'issue de laquelle aucun renouvellement ne sera accordé. Leur financement 2014 est limité à 10.000 euros. Un rapport scientifique et le justificatif global des dépenses au 31 décembre 2014 devront être envoyés par le porteur du projet à l'attention du responsable scientifique du PEPS. Les porteurs devront également participer au colloque de restitution qui sera organisé fin 2014.

Le formulaire de candidature est disponible à l'URL : <http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article455>

Le formulaire complété (qui ne doit pas dépasser 5 pages) sera obligatoirement déposé par le porteur du projet sur l'application SIGAP : <https://sigap.cnrs.fr/sigap/web/connexion.php>

Date limite de dépôt des projets : le 27 février 2014 à minuit.

Des informations peuvent être obtenues auprès de :

Alexis Tsoukiàs (tsoukias@lamsade.dauphine.fr) (responsable scientifique du PEPS DIPP) et de la Mission pour l'interdisciplinarité (mi.contact@cnrs.fr)